

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9060
9 mars 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 MARS 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler d'urgence votre attention sur la dernière série de violations flagrantes du cessez-le-feu et d'attaques préméditées commises par Israël contre la population civile, les habitations, les installations d'intérêt économique et nos forces armées dans le secteur du Canal de Suez.

1. Hier, 8 mars, à 11 heures (heure locale), quatre chasseurs de la République arabe unie procédaient à un vol de routine au-dessus de la zone du Canal de Suez, quand huit avions israéliens du type Mirage ont fait irruption. Un combat s'en est suivi, qui a abouti à la perte d'un appareil de chaque côté.

2. A 17 h 30, les forces israéliennes ont ouvert le feu au hasard dans la zone d'Ismailia. Nos forces ont été obligées de riposter afin de protéger les habitants de la ville.

3. L'attaque israélienne s'est intensifiée par la suite avec l'entrée en action de l'artillerie, de mortiers et d'autres armes, et s'est étendue tout le long du Canal de Suez; bien que les observateurs des Nations Unies aient demandé aux forces israéliennes de cesser le feu à 18 h 30, les tirs ont continué le long du canal, de Kantara, au nord, à Suez, au sud.

4. Bien que l'échange de tirs dans la zone du Canal de Suez ait cessé à 20 heures (heure locale), les forces israéliennes se sont livrées, à partir de 20 h 10, à un bombardement systématique des raffineries de Suez et d'autres installations civiles de la ville.

A cet égard, je voudrais souligner les faits suivants :

1. Dans une déclaration retransmise par la radio israélienne le matin du même jour, le général Dayan a annoncé qu'Israël avait l'intention de lancer une attaque militaire contre la République arabe unie.

2. Israël s'est livré au grand jour à des préparatifs en vue d'une attaque imminente contre la République arabe unie. Des fusées, de l'artillerie et des tanks ont été mobilisés, de manière exceptionnelle, sur la rive orientale du canal, vers nos positions, et plus particulièrement dans la zone de Suez.

3. Cette agression éhontée a fait un mort et 15 blessés parmi la population civile et a provoqué la destruction de nombreuses maisons et installations civiles, ainsi que des incendies à Kantara, Ismailia et Suez.

Ces faits mettent en évidence le caractère prémédité de cette dernière attaque et révèlent que l'intention véritable d'Israël est de détruire les installations économiques vitales de la région du Canal de Suez.

Cela indique clairement, en outre, qu'Israël continue de poursuivre sa politique, visant à saper les efforts déployés en vue d'un règlement pacifique au Moyen-Orient. L'organisation de cette dernière agression au moment même où l'Ambassadeur Jarring reprend ses contacts dans la région, montre qu'Israël est résolu à saboter la mission de M. Jarring.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Représentant permanent de la
République arabe unie auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) MOHAMED AWAD EL KONY
